Les quartiers populaires : territoires du désordre social ?

Marie-Hélène Bacqué

Maître de conférence à l'université Paris VIII CNRS-Centre de recherche sur l'habitat

Yves Sintomer

Professeur à l'université Paris VIII

Affiliations et désaffiliations dans l'ancienne banlieue rouge

Les quartiers de banlieues autour desquels se polarisent les peurs sociales, furent des quartiers où s'est construit un mouvement ouvrier qui a su retourner positivement les représentations stigmatisantes de la population des banlieues. L'affiliation massive des classes populaires à la société salariale et à la ville ouvrière constituait le socle de la conflictualité sociale. Le mouvement ouvrier et ses organisations politiques et syndicales appartient-il à une période exceptionnelle ou au passé? Un mouvement social peut-il émerger des banlieues ancré sur de nouvelles formes d'organisation?

Les quartiers de banlieue, « ces quartiers dont on parle », sont aujourd'hui désignés comme territoires du désordre social marqués par la violence, dans la version la plus médiatique comme des territoires de non-droit. C'est ainsi autour du thème de l'insécurité que s'est focalisée la dernière campagne électorale présidentielle, et à partir de ce même diagnostic qu'a été déployée une politique musclée d'encadrement sécuritaire, alors qu'on se dirige vers la démolition massive du parc de logements sociaux au nom du même principe ambigu. À partir de travaux conduits sur la longue durée dans deux municipalités de l'ancienne banlieue rouge, Saint-Denis et Aubervilliers, nous voudrions revenir ici sur les termes de ce diagnostic¹. Comment ces quartiers, désignés jusqu'alors de façon positive comme des quartiers ouvriers ou populaires, dont certains ont été inaugurés drapeaux rouges en tête, sont-ils devenus ces trente dernières années des quartiers d'exil, de relégation ou d'exclusion?

Nous ne prétendons pas ici décrire les quartiers dits difficiles ou pris en charge par la politique de la ville en général, qui renvoient à une grande diversité de situations et dont la catégorisation n'est pas sans poser problème, mais nous nous appuierons sur ce terrain particulier pour ouvrir quelques pistes de réflexions.

La désignation de quartiers d'exclusion, une construction sociale et politique

En premier lieu, la notion d'exclusion, qui est le nouveau terme utilisé pour décrire la pauvreté urbaine, est elle-même problématique. Elle repose sur l'hypothèse sous-jacente que la société clivée en classes ou groupes sociaux se serait transformée en une société duale opposant les exclus aux inclus. Cette coupure serait avant tout urbaine et la question urbaine constituerait la nouvelle question sociale². Ce dualisme schématique néglige cependant les transformations qui affectent l'ensemble du salariat. L'approche proposée par Robert Castel en terme de désaffiliation nous semble plus fructueuse. Pour le dire très schématiquement, Castel définit l'affiliation à la société salariale comme l'inscription durable des travailleurs dans un ordre social où ils bénéficient en tant que salariés des protections et statuts accordés par l'État. En retour, la fragilisation de la société salariale débouche sur des processus de désaffiliation et sur une insécurité sociale grandissante³. C'est sur cette approche que nous nous sommes appuyés pour appréhender les évolutions sociales de ces territoires de l'ancienne banlieue rouge.

D'un point de vue urbain, la thèse de la dualisation ne rend pas non plus compte d'une réalité plus complexe analysée par de nombreuses recherches. Les travaux conduits sur la région parisienne, par exemple, décrivent un espace certes hiérarchisé du point de vue socio-spatial, et qui tend à se polariser entre un pôle de plus en plus riche et un pôle de plus en plus pauvre, mais au sein duquel se déploie une diversité d'espaces de « mixité » sociale⁴. Bien sûr, il ne s'agit pas de nier les processus de ségrégation socio-spatiale, fort anciens par ailleurs, qui peuvent conduire à la cristallisation des poches de pauvreté. Mais les aborder dans une vision dualiste ne donne pas les moyens d'en comprendre les ressorts profonds. Du point de vue des politiques publiques, la focalisation sur le bout de la chaîne et spatialement sur les quartiers dits en difficulté conduit ainsi à développer des politiques ciblées sans intervenir réellement sur les processus qui sont à la base des inégalités urbaines et notamment les enjeux fonciers et d'aménagement et les politiques sociales du logement.

Les anciens territoires ouvriers

Les anciens territoires ouvriers représentent un terrain particulier pour aborder ces questions. Marqués par une forte présence statistique du groupe ouvrier, ils se caractérisaient surtout par l'existence d'une identité collective fondée sur des rapports au travail, sur des modes de sociabilité collective et un réseau organisationnel spécifique charpenté par une politique municipale. Cette expérience sociale et politique a donné des formes d'encadrement local particulières, ce qu'Annie Fourcault a appelé « un communisme de clocher⁵ ». La force du PCF dès l'entre-deux-guerres fut de retourner le stigmate social atta-

ché aux ouvriers et banlieusards en revendication positive. Il est possible dans ce cas de parler d'une double affiliation : une affiliation à la société salariale qui contribua par ailleurs à la valorisation politique de la classe ouvrière et à son intégration dans le jeu politique, médiée par une affiliation locale, source d'identification symbolique et matérielle. La communauté locale qui se structurait à l'échelon municipal s'inscrivait dans une perspective d'intégration des classes populaires et de préservation de la paix sociale tout en marquant un esprit de scission qui en a fait la force. L'aboutissement en fut l'insertion des classes populaires dans une position dominée mais digne et reconnue, protégée socialement et politiquement à travers la double affiliation à la société salariale et à la banlieue rouge. L'expérience des villes ouvrières comporte une forte dimension politique: elle a représenté l'un des rares moments où un groupe dominé a pu prendre contrôle d'un territoire, socialement, spatialement et politiquement, avec bien sûr ses propres formes de conflictualités et de dominations internes. Cette constellation a volé en éclat avec la précarisation du salariat doublée de la remise en cause de l'horizon communiste. Ce constat est bien connu, mais comment permet-il d'appréhender les processus de désaffiliation dans des quartiers dits en difficulté?

Une désaffiliation sociale

La première dimension de ces processus de désaffiliation est la fragilisation socio-économique. Nous ne nous étendrons pas sur cet aspect mais cette fragilisation du rapport salarial s'exprime par exemple dans un des quartiers où nous avons travaillé par le fait que, à la fin des années quatre-vingt-dix, un actif sur cinq est au chômage et un tiers des ménages est touché par la précarité, dont tout particulièrement les jeunes. Pour autant cette fragilisation ne permet pas de parler d'exclusion: 65 % des actifs ont un contrat indéterminé et les habitants de ce quartier ne se représentent pas eux-mêmes en situation d'exclusion. En revanche, le sentiment d'insécurité économique est dominant et les prestations de l'État social déterminantes pour ne pas basculer dans la misère. Pour autant, cette affiliation réduite que les prestations étatiques permettent de préserver est ressentie comme insuffisante et impliquant souvent des contreparties telles que le contrôle ou le mépris social. D'où un rapport ambivalent aux institutions fait à la fois d'attente et de défiance. Cette affiliation minimaliste à l'État social s'accompagne d'une fragilisation des solidarités et sociabilités quotidiennes marquée par un sentiment d'insécurité, étayée par la petite délinguance quotidienne : cambriolages, dégradations de voiture ou agressions verbales.

Ce constat d'une vie sociale conflictuelle mérite qu'on s'y attarde car il est à la base de nombreux discours sur l'insécurité. Les jeunes, et plus particuliè-

14 — contre^Temps numéro treize — 15

rement les jeunes immigrés sont désignés comme les fauteurs de trouble et c'est avant tout avec ce groupe qu'il y a conflit. Au sein de la cité, les oppositions se cristallisent sous forme de conflits d'appropriation et de contrôle du territoire. Pour autant, peut-on considérer ces relations sociales comme anomigues c'est-à-dire indiquant la disparition ou l'absence de règle? Le problème que posent les jeunes, ou une partie d'entre eux, aux autres habitants n'est pas tant qu'ils agissent sans normes mais selon d'autres règles qui prennent à contre-pied les règles dominantes et peuvent devenir insupportables ou incompréhensibles pour ceux qui les respectent. Plus que d'anomie il faudrait sans doute parler de conflit de normes. Dans les quartiers que nous avons étudiés, le groupe ouvrier anciennement dominant est aujourd'hui incapable d'imposer une norme. Il n'est plus en mesure de rétribuer matériellement ou symboliquement les « entrepreneurs de morale⁶ »; il est éclaté et s'est rendu invisible, pour reprendre la formule de Beaud et Pialoux⁷; il n'est plus dans une situation de domination à l'échelle du territoire communal ou du quartier et il subit de plein fouet les effets de la stigmatisation des territoires. Les jeunes, malgré une culture des rues dynamique, des formes d'expression culturelle largement diffusées, des avantages matériels de l'économie informelle, ne sont pour l'instant pas non plus en mesure d'imposer leur norme et de retourner le stigmate négatif qui pèse sur eux. Dès lors, la coexistence difficile de plusieurs normes apparaît comme l'un des effets du processus de désaffiliation qui touche ces deux groupes, coexistence douloureuse pour tous par les heurts perpétuels qu'elle provoque. Les premiers sont fragilisés socialement et symboliquement, sans pour autant que les seconds aient véritablement la capacité sociale de retourner le stigmate en identité positive. Dans un tel contexte, l'option répressive appelée de leurs vœux par certains habitants et qui prévaut aujourd'hui ne peut qu'ouvrir une spirale infernale, celle de « l'État carcéral⁸ ». Elle se heurte de front aux normes dites déviantes qui ne concernent pas seulement une poignée d'individus. En ne changeant en rien les processus de désaffiliation elle agite un bâton qui s'abat indistinctement sur bien des familles.

Une désaffiliation politique massive

Le processus de désaffiliation engage également la dimension citoyenne. Lorsque l'on interroge le rapport des habitants à la politique dans des villes comme Saint-Denis ou Aubervilliers, on est d'abord frappé par l'énorme distance qui les sépare du monde politique institutionnel en général et des équipes municipales en particulier. L'abstention et la non-inscription sont des phénomènes massifs. Le taux de mobilisation électorale, c'est-à-dire le taux de suffrages exprimés par rapport à la population adulte totale, est revenu

dans ces communes au niveau des années 1870, avant l'implantation du mouvement ouvrier sur la ville: entre 25 et 30 % des habitants adultes expriment un suffrage lors des élections9. Le Parti communiste ne parvient pas à freiner l'hémorragie de ses militants, et aucune autre organisation ne vient compenser ce recul. Cette désaffiliation politique massive par rapport au système politique est particulièrement marquée chez les jeunes, les précaires et, de facon plus nuancée, les personnes issues de l'immigration. Bien sûr, le sentiment d'éloignement par rapport à la classe politique est une donnée fort répandue dans les milieux populaires. Cependant, durant quelques décennies, une bonne partie des habitants de Saint-Denis et d'Aubervilliers s'étaient reconnus dans la « ville ouvrière ». Le clivage eux/nous typique des représentations populaires découpait une frontière au-delà de laquelle étaient rejetés l'État central et les élites nationales mais en decà de laquelle se retrouvaient une partie au moins des dirigeants locaux. C'est grâce à cette identification que, durant plusieurs décennies et jusqu'à la fin des années soixante, le taux de participation électorale des Dionysiens pouvait être légèrement supérieur à la movenne nationale. Sur ce point, l'évolution a été décisive : aujourd'hui, pour une très large majorité des habitants, le clivage eux/nous rejette les dirigeants politiques locaux du côté du « eux ». Aux yeux d'une majorité d'habitants, les municipalités de gauche semblent aujourd'hui faire partie intégrante d'un monde politique largement discrédité. Elles représentent l'échelon inférieur de l'État bien plus qu'un contre-pouvoir.

Des processus de réaffiliation?

Peut-on pour autant se borner à ce constat de désagrégation? Quelles sont les recompositions en cours? Du point de vue social, ces anciennes villes ouvrières sont prises en tension entre une dynamique de développement d'un côté, et un processus de précarisation. Sur le plan politique, on ne peut guère constater de contre-affiliations politiques ou de type communautaire. Les scores élevés du Front national (entre 20 et 30 % au premier tour, entre 30 et 40 % au second selon les élections) ne s'accompagnent pas d'une affiliation protestataire qui passerait par l'adhésion au parti et/ou à ses idées. Ce qui ressort en revanche clairement des entretiens menés avec les électeurs frontistes c'est que le FN se nourrit largement des processus de désaffiliation sociale et politique. La limite de l'influence frontiste est cependant que cette contre-affiliation est dessinée seulement en pointillé, qu'elle manque de solidité et ne s'accompagne pas de formes de militantisme.

Plus significative peut-être est l'émergence de formes musicales comportant une forte dimension politique, comme dans le cas du rap ou des autres expressions musicales de la jeunesse des banlieues. Ces expressions artis-

16 ► contre^Temps numéro treize ► 17

tiques, reconnues et médiatisées, témoignent de la vitalité et du dynamisme d'une culture populaire qui, quoique profondément transformée par rapport aux décennies précédentes, est loin d'avoir disparu. Les chansons de certains des principaux groupes français véhiculent un contenu qui est indissolublement culturel et politique. Aux yeux de nombreux jeunes musiciens, l'État n'apparaît pas comme un garant ou un recours, mais comme le symbole de l'injustice qu'il convient de dénoncer. De tels discours sont représentatifs du pôle extrême de « l'esprit de scission » qui parcourt la jeunesse des cités. Pour de nombreux jeunes, le rap représente un vecteur identitaire au sens où il met en scène une image de la banlieue ou des cités qui retourne le stigmate en identité positive. Le succès des groupes de rap fournit par ailleurs un exemple de réussite et indique un parcours possible de promotion individuelle. La percée commerciale du rap français est en ce sens remarquable: un discours et un style propres aux « nouvelles classes dangereuses » se montrent capables de séduire bien au-delà de leur territoire d'origine. Pour autant, il serait erroné de parler à ce propos de contre-affiliation politique; le rap n'est pas structuré, il ne constitue pas à proprement parler un mouvement social, quelle que soit la définition que l'on donne à ce terme. Il n'est pas couplé à une alternative de société. Une affiliation véritable – c'est-à-dire un ensemble relativement structuré d'institutions, de représentations et d'interactions – est-elle susceptible d'émerger de la « galère » à travers les cultures musicales de banlieue? Si celles-ci sont considérées isolément, la réponse ne peut guère être que dubitative. Un mouvement des jeunes des cités n'a que peu de chances de s'ancrer sur la durée s'il ne se construit pas en articulation avec des structures impliquant d'autres habitants et proposant une alternative à la désagrégation de la société salariale. Or. pour l'instant, les liens entre la jeunesse influencée par la culture du rap et d'autres milieux sont restés à l'état d'ébauche, et aucune dynamique future ne semble clairement dessinée.

« Politique » de la ville?

Quel rôle a joué la politique de la ville dans ce contexte? Un des hauts fonctionnaires qui l'a dirigée concluait ainsi: « elle a accompagné la disparition de la classe ouvrière », on pourrait préciser, de la scène politique. La politique de la ville implique l'idée d'un traitement spécifique des « quartiers dits en difficulté », qui repose sur deux présupposés. Le premier, « banal », est celui d'une responsabilité sociale collective pour remédier à la pauvreté urbaine ou du moins pour en limiter les effets, l'État devant jouer un rôle correcteur face aux inégalités sociales, en particulier celles que génère le marché. Les sommes et les moyens peuvent paraître insuffisants ou mal ciblés au regard de l'étendue et de la nature des problèmes; cependant, l'État français ne s'est pas totale-

ment dérobé à ses responsabilités et la politique de la ville a servi de filet de protection sociale, certes dans une perspective ambiguë puisqu'il s'agissait en même temps de protéger la paix sociale. Le traitement spécifique des « quartiers dits en difficulté » implique un second présupposé, selon lequel un traitement « inégal » des individus est nécessaire pour remédier aux inégalités. Cette perspective a signifié une rupture par rapport à la rhétorique de l'« égalité républicaine ». Le thème, ancien en lui-même, a été profondément renouvelé par la philosophie anglo-saxonne contemporaine. Celle-ci a démontré que l'égalité des chances implique davantage qu'une égalité juridique et qu'elle nécessite une politique d'action affirmative pour compenser les déséquilibres qui défavorisent structurellement certains individus, certaines communautés ou certains territoires¹⁰. Dans leur principe, ces politiques ciblées apparaissent légitimes; elles ont permis des améliorations à la marge pour certaines populations et freiné des processus de dégradation dans des quartiers en voie de paupérisation.

Mais elles ont au moins deux limites. Tout d'abord elles traitent une forme spatiale des inégalités sociales sans s'attaquer aux véritables processus qui en sont à l'origine, comme s'il suffisait d'intervenir sur le territoire pour régler la question sociale. La logique de développement local peut par ailleurs conduire à faire reposer sur des populations en difficulté la revalorisation de leur quartier et la prise en charge des problèmes de l'insécurité, de l'emploi ou de l'éducation, sur lesquels elles ont globalement peu de prise. Par surcroît, les sommes mobilisées sont loin de compenser les discriminations négatives massives qui se constatent dans la qualité des services publics ou des infrastructures disponibles dans certains quartiers de banlieue¹¹, ou dans l'inégalité face à la formation et l'embauche qui touche les personnes d'origine immigrée. Le risque est grand dès lors que, se focalisant sur leur échec apparent, ces politiques soient remises en cause comme c'est aujourd'hui le cas, et que le filet de sécurité qu'elles ont tant bien que mal représenté soit à son tour retiré. Une seconde dimension de la politique de la ville concerne son mode d'action et sa méthode, fondés sur une vision décentralisée, déconcentrée et partena-

filet de sécurité qu'elles ont tant bien que mal représenté soit à son tour retiré. Une seconde dimension de la politique de la ville concerne son mode d'action et sa méthode, fondés sur une vision décentralisée, déconcentrée et partenariale de l'action étatique. Avec la décentralisation qu'elle accompagnait, la politique de la ville fut l'initiative la plus emblématique d'une nouvelle conception de la vie publique censée toucher les rapports entre les différents échelons de l'État aussi bien que les relations entre ces divers échelons et les habitants. Cette conception fut cependant mise en pratique dans sa version la plus modérée, qui oscillait entre « l'État modeste » et « l'État animateur ». Cette vision consensuelle et libérale de l'action dans les quartiers en difficulté a plusieurs défauts. Elle renvoie une image pacifiée de la réalité sociale où les conflits sont vus sous l'angle de l'anomie, où les rapports de domination et les

18 — contre^Temps numéro treize — 19

inégalités structurelles sont passés sous silence. Elle tend à réduire la politique aux politiques publiques (à la *policy*) au détriment de l'activité citoyenne et de la politisation des questions publiques (la *politics*), avec ce que celles-ci impliquent de conflits et de remise en cause des hiérarchies et des modes de pensée dominants.

Au total, la politique de la ville a représenté un traitement palliatif des maux engendrés par la précarisation de la société salariale. La façon dont elle a été mise en œuvre a tendu à médiatiser les problèmes de société plutôt qu'à les comprendre ou à les combattre, la thématique en vogue de l'exclusion n'en étant que le symbole le plus manifeste. Dans une large mesure, elle a voulu conjurer le spectre des « nouvelles classes dangereuses » et le risque d'explosion sociale. Mais, en contribuant à réduire la conflictualité, elle risque paradoxalement de bloquer davantage la situation.

- 1 Le présent article reprend pour partie un article publié dans la Revue française de sociologie, « Affiliations et désaffiliations en banlieue, réflexions à partir des exemples de Saint-Denis et d'Aubervilliers », 2001, 42-2, pp.217-249.
- 2 C'est en particulier la thèse développée par Jacques Donzelot à travers la notion de sécession urbaine: « La nouvelle question urbaine », Esprit, n° 298, 1999, pp.87-115
- 3 Robert Castel, *Les Métamorphoses* de la question sociale, Paris, Fayard, 1995.
- 4 Voir en particulier les travaux d'Edmond Préteceille dont « Comment analyser la ségrégation sociale? », Études foncières, nº 98, 2002, pp.85-91.
- 5 Annie Fourcault, Bobigny, banlieue rouge, Paris, Les Éditions Ouvrières/Presses de la FNSP, 1986.
- 6 Howard Becker, *Outsiders*, Paris, Métailié, 1985 (New-York, 1963).
- 7 Stéphane Beaud et Michel Pialoux, Retour sur la condition ouvrière, Paris. Fayard, 1999.
- 8 Loïc Wacquant, *Les Prisons de la misère*, Paris, Liber-Raisons d'agir, 1999.

- 9 Si l'on se base sur les adultes ayant le droit de vote, il remonte à 35-40 %.
 D'après ce dernier mode de calcul, il était de 33 % à 39 % en 1876, de 53 % en 1889 et de 60-65 % à la fin des années soixante. À titre de comparaison, aux législatives de 1997, le taux de mobilisation électorale oscille pour la France entière autour de 60 % en fonction du mode de calcul.
- 10 Du fait d'une rhétorique « républicaine » euphémisant les questions sociales et ethniques, seule la dimension territoriale de l'action affirmative a reçu un large assentiment dans le contexte français.
- 11 Pour ne mentionner que cet exemple, les enseignants débutants ne font généralement pas leurs classes dans les lycées les plus demandés de Paris ou des centres-villes cotés mais dans les cités, où les élèves ont l'impression fondée que cette répartition est un signe du manque de respect de l'Éducation nationale à leur égard. De même, il a été calculé que les dépenses publiques dans les ZEP, tous postes confondus, demeuraient inférieures par élève à celles effectuées dans les lycées de centre-ville.

Les quartiers populaires : territoires du désordre social ?

Olivier Masclet

Maître de conférence à l'université Paris V

Le PC et les militants de cité

Cet article, centré sur le rapport à la politique des habitants des cités issus de l'immigration algérienne et marocaine, tente d'expliquer les raisons pour lesquelles le militantisme de ces enfants d'immigrés a été peu vu et peu reconnus en tant que tel par la gauche municipale. L'invisibilité de leur investissement, au moins sur la scène politique locale, constitue un élément important à prendre en compte dans l'analyse de ce qu'il faut bien appeler la crise de la représentation politique des membres des classes populaires.

Dans les villes formant l'ancienne banlieue rouge, à l'exemple de Gennevilliers où j'ai mené une enquête sur une assez longue durée, cette crise est patente et lisible dans la très faible mobilisation électorale aux élections municipales. Le taux d'abstention n'a cessé de s'élever depuis les années quatre-vingt; en 2001 un inscrit sur deux seulement s'est déplacé pour voter. Cette situation n'est pas propre à cette ville puisqu'on trouve à Saint-Denis et à Aubervilliers, autres fiefs communistes, récemment étudiés par Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer, des évolutions tout à fait similaires. Au point que ces chercheurs indiquent que dans ces communes de la banlieue parisienne, le taux de mobilisation est revenu au niveau qui était le sien à la fin du xixe siècle, c'est-à-dire avant l'implantation du mouvement ouvrier.

Quand on connaît un peu l'histoire des « banlieues rouges », on est donc forcément amené à se poser la question : comment en est-on arrivé là ? Pourquoi le Parti communiste qui jusqu'à une date récente avait réussi à défendre et à représenter les membres des classes populaires, pourquoi ce parti ne parvient-il plus à traduire politiquement les malaises ou les révoltes des habitants des « quartiers » ?

Bien sûr, il n'y a pas de réponse simple. Et l'on sait les processus très divers qui participent à cette crise de la représentation politique :

- désindustrialisation relative des banlieues et élévation considérable du chômage dans les milieux ouvriers;
- disqualification sociale des jeunes sans diplôme;
- concentration des familles paupérisées dans les cités;
- apparition d'une délinquance de survie dans les fractions démunies de la jeunesse populaire;

20 ├ contre^Temps numéro treize ├ 21